

Le mot du Maire

Chers Abergéuses et Abergéurs,

Pour cette sixième édition, vous trouverez dans ce bulletin les dernières nouvelles de notre village et des dossiers en cours.

Cet été nos actions se sont poursuivies et ont été productives :

- **Le port du lac de Remoray** a été curé et le chenal d'accès entretenu pour permettre l'utilisation des barques en période d'étiage, tout en préservant les joncs et l'aspect naturel.
- Grâce à nos agents dynamiques et à une bonne coordination des responsables, 30 m³ de bois scolytés de la commune ont été transformés, à l'aide d'une scie mobile, en planches, lambourdes, bardage et poutres diverses. Ces matériaux ont été utilisés pour refaire, en régie communale, **le bardage de la Boissaude** et prochainement celui du Vélo bar au centre du village, couplé à une isolation extérieure.
- Les travaux d'eau potable et d'eau pluviale sur la **rue du Fuverat** débiteront en mars 2023 avec l'aménagement d'une voie douce permettant de relier le sentier du lac de Saint Point.



- **Le nouveau tracteur** est en fonction. Il servira à de nouvelles tâches qui lui seront attribuées et permettra également un meilleur confort de travail pour les agents.
- **Le Comice 2022** s'est déroulé le 1er octobre 2022. Malgré une pluie omniprésente, il a ren-

contré un franc succès grâce, notamment, à l'implication de nos nombreux et actifs bénévoles que je remercie énormément car sans eux pas de fête possible et réussie.

Merci aussi à nos deux présidents, Sophie Lambert et Patrick Thomet qui ont bien œuvré et géré, ainsi qu'à nos adjoints et à Richard Lacroix qui m'a très bien guidé. Merci, enfin, à nos sponsors et à tous les participants qui sont venus nombreux soutenir cette extraordinaire fête.

- **Un bar avec location de vélos électriques** a ouvert le 14 juillet dernier. Une très belle réalisation de Philippe Tournier qui va se développer et dynamiser le centre bourg. Je lui souhaite une très belle réussite. Nous avons changé la chaudière qui était au fuel et très énergivore pour une nouvelle aux granulés avec production d'eau chaude (suppression du cumulus électrique).
- **La sécurisation du centre du village** qui est un sujet très sensible et malheureusement très complexe et long, pour lequel je suis toujours dans la réflexion. J'envisage, dans un premier temps, un plan d'urgence avec pose de ralentisseurs, feux pédagogiques, dans l'attente du grand projet de voie douce et cyclable qui est en gestation, en collaboration avec la Communauté de Communes et le Département.

Je souhaite vous exprimer, en mon nom et celui du conseil municipal, mes vœux pour 2023, une très belle et heureuse année à vous et à vos proches. Santé, bonheur et réussite à tous.

Toujours à votre écoute, votre conseil municipal et moi-même travaillons au sein de la commune pour construire un cadre de vie répondant à vos besoins.

Je fais le maximum pour le bien-être et le bien-vivre de notre village et de nos administrés et remercie également nos agents pour leur active participation.

Avec mon dévouement

Votre Maire, **Ludovic MIROUDOT**

Sommaire

Le mot du Maire
Ouverture du Vélo Bar
Souvenirs du Comice 2022
De la forêt à la Boissaude
Racines - Association Labergement-Évolution
SIEL : Reconstruction de la chambre d'équilibre différentielle
Couverture photovoltaïque du complexe intercommunal
« Les Vallières »
Éclairage public et économies d'énergie
Le jet d'eau du Fourpéret
Cimetière
Les dernières nouvelles du Périscolaire...
Paradis d'Eden : une nouvelle entreprise
Le jardin partagé
Infos



Pour plus d'infos,
pensez à consulter
régulièrement
le site de la com-
mune



labergement-sainte-marie.fr

Ouverture du Vélo Bar



Après plusieurs mois de travaux, M. Philippe Tournier a ouvert son Vélo Bar, le 14 juillet, au cœur de notre village, à l'emplacement de l'ancienne poste. Belle initiative. Un nouveau lieu de rencontres et d'échanges dans un cadre original et convivial. Vous pouvez tout simplement prendre un verre ou assister aux animations proposées : dégustations, concerts, diffusion de grands événements sportifs...

Et, si l'envie d'une petite balade à vélo vous tente, n'hésitez pas ; l'établissement propose également la location de vélos électriques.



Souvenirs du Comice 2022



Que du positif pour le groupe « décors du Comice » !

À l'image de la réussite de cette édition du Comice, zoom sur le fabuleux groupe « décors ». Au-delà d'être un groupe soudé qui a travaillé des mois dans une belle ambiance et d'avoir merveilleusement décoré le village et le site du Comice, nos décorateurs ont réussi deux autres exploits :

- d'une part l'exploit d'avoir conçu une décoration à base essentiellement de matériaux de deuxième main (palettes, bouteilles plastiques, restes de peinture...)
- d'autre part, le groupe a décidé de vendre les décorations au profit du Téléthon. A l'issue de cette vente, un chèque de 1 700 € a été remis à M. Julien Létoublon, président de la toute nouvelle association « Haut-Doubs Solidaire » (voir leur page facebook).



Remise du chèque : Julien Létoublon, président de l'association organisatrice du Téléthon, Maud Salvi, vice-présidente, Lauranne Thomet, et Sophie Lambert



De la forêt à la Boissaude...



Sur le territoire de la commune de Labergement-Sainte-Marie, la forêt (hors domaniale) occupe une superficie de 390 hectares. Elle représente une source de revenus par la vente des bois, résineux principalement, à destination des scieurs locaux.

Suite à l'abattage de 30 m³ d'épicéas scolytés dans les parcelles 4 et 6 du Bouchat, l'équipe municipale a décidé une valorisation en circuit court de ces bois pour approvisionner de futurs chantiers sur la commune.



Fin juin, la place à bois du RoCHAT voit l'arrivée de la scie mobile de M. Magnin-Feysot. Pendant six jours, le travail du scieur a permis de débiter les grumes de 5 m en différentes sections (voir les étapes en photos ci-contre).



Le rapport du produit fini est d'environ 50 %, soit 15 m³ de sciage qui se déclinent en lambris à 80 %, en liteaux 10 % et pour le reste, chevrons, planches et plateaux. Les couenneaux et autres résidus ont été valorisés à



d'autres usages comme pour les décorations du Comice.

Mais la destination principale de ce stock de bois fut le chantier de l'Auberge de la Boissaude, propriété communale, avec la rénovation intégrale du bardage des façades que l'on nomme dans le Haut-Doubs talvanne ou lambrechure.

Ainsi les employés municipaux, René, Cyril et Elie ont rejoint les alpages du Mont d'Or du 29 août au 7 septembre pour finaliser la pose du bardage nord-ouest, côté pont de grange et sa porte.

Du 10 octobre au 27 octobre ce fut le tour de la façade côté Mont d'Or ainsi que des volets. Le bardage n'ayant subi aucun traitement - brut de sciage - il grisera naturellement avec le temps...

Ce travail de grande qualité, réalisé en régie, a permis une utilisation des ressources locales et une économie non négligeable pour la commune. Plus tard viendra la mise en place d'un bardage des façades de l'ancien bâtiment de la Poste...

La ferme de la Boissaude parée de sa nouvelle talvanne réalisée en circuit très court en valorisant des épicéas de nos forêts



Une association

Quelle évolution pour le village ? Quel est le passé de tel ou tel quartier ? De quand date ce bâtiment ? Des questions ? Mais aussi, des réponses !

Il y a 25 ans, une équipe s'est penchée sur l'histoire de Labergement-Sainte-Marie. Elle a fouillé des tonnes d'archives, elle a interrogé les anciens et elle a résolu certaines énigmes. Réuni en une association, « Labergement-Évolution », ce petit groupe de moins de dix membres a publié le résultat de ses investigations à raison de trois fascicules annuels. 75 numéros de la revue Racines ont été diffusés auxquels il faut ajouter 3 numéros hors-série et un DVD.

RACINES
Labergement Sainte Marie, l'évolution d'un village

Ces revues, qui représentent 2 270 pages, font aujourd'hui partie du patrimoine communal. Peu de villages ont la chance de voir réuni, dans des fascicules, l'ensemble de leur passé et de leur évolution.

Racines cesse sa parution cet automne. Cependant, l'association « Labergement-Évolution » ne meurt pas. Elle continue ses activités de recherches, d'analyses de documents, de suivi d'évènements et de sauvegarde du patrimoine. Aucun des membres n'a quitté l'équipe, une équipe soudée qui traite l'histoire sans nostalgie, les événements avec le respect de tous et apporte un regard pointu sur l'évolution du patrimoine architectural, social ou culturel.

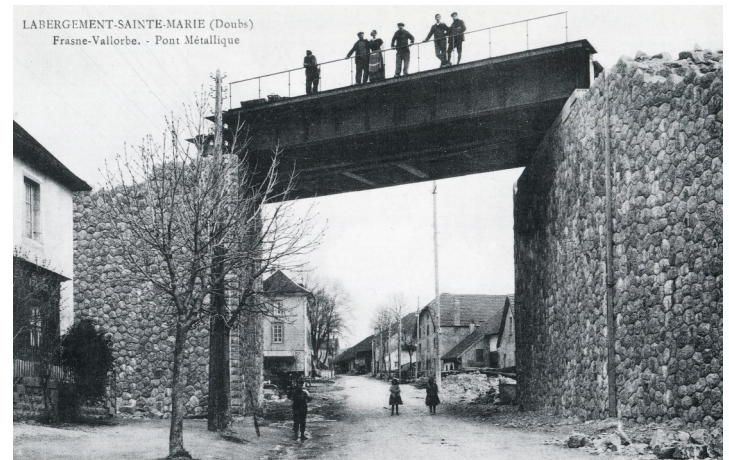
Article de Philippe Robbe



Plus de 500 habitants du village photographiés par quartier en l'an 2000, un fascicule hors-série



*Le terrible incendie du bas du village en 1898
Racines n°3*



La construction du pont de chemin de fer et de la ligne Frasne-Vallorbe a fait l'objet de plusieurs numéros de Racines



*Mémoires du temps qui passe
Le témoignage de 40 anciens du village*

SIEL : Reconstruction de la chambre d'équilibre différentielle

Principe et fonctionnement d'une chambre d'équilibre différentielle

Située entre la galerie d'amenée issue du barrage et la conduite forcée qui aboutit à l'usine hydroélectrique, une chambre d'équilibre différentielle a pour fonction principale de protéger ces deux éléments contre les variations de pression, dites coups de bélier d'ondes de pression hydrauliques.

Du fait de l'inertie des masses d'eau en mouvement très énergétiques, elle joue également un rôle de régulateur en recevant ou restituant les différences de débit qui existent momentanément en régime de transition entre l'aqueduc d'amenée et les turbines, soit environ 2 500 litres par seconde.

Historique

Situé en amont de l'usine du Fourpéret, l'ouvrage d'origine constitué de moellons et de pierres de taille a été construit en 1904 à 800 m en aval du barrage, sa hauteur actuelle est de 10 m hors sol et sa contenance d'environ 260 000 litres.

Soumis aux aléas climatiques et à d'importantes contraintes mécaniques, des désordres majeurs sont apparus. Au fil du temps, les sous-pressions générées par la charge hydraulique ont engendré une fragilité de la structure et des matériaux. Une opération de maintenance conséquente n'aurait toutefois pas permis de garantir la pérennité de la structure centenaire. Le SIEL a donc décidé de procéder à la déconstruction puis à la reconstruction de l'ouvrage.

L'édification de la nouvelle structure a nécessité l'emploi et la mise en œuvre de pas moins de 750 tonnes de béton armé précontraint, de 30 tonnes de treillis métalliques et de 10 tonnes d'acier galvanisé qui assureront une résistance accrue aux différentes sollicitations et agressions chimiques de l'eau de la rivière.

Patrimoine du SIEL

Par ailleurs, très attaché à son Histoire et à son patrimoine, le Syndicat, maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet a souhaité un accompagnement esthétique à cette construction avec la réintégration des 6 arcades au niveau du déversement supérieur, éléments qui avaient été obscurcis lors de sa surélévation en 1968. Les pare-



La chambre d'équilibre en 1906



ments extérieurs du réservoir-pyramide sont quant à eux constitués d'ensembles en béton préfabriqué qui rappellent les pierres de taille.

« C'est l'attachement à notre Histoire qui nous a fait renoncer à la construction d'un banal réservoir, nous y avons même intégré une pierre taillée issue de la déconstruction qui a été sablée puis gravée SIEL 1897 - 2022 précise le directeur ».

Dans le cadre de la politique de développement durable du SIEL, le tri sélectif et le recyclage de la totalité des matériaux issus de la déconstruction ont permis leur réutilisation sur site ou pour d'autres usages. De même que l'empreinte carbone générée par les déplacements des véhicules a été réduite par le choix d'entreprises situées dans un périmètre inférieur à 50 km.

Précision : lorsque l'eau s'écoule depuis le sommet de l'ouvrage, cela indique que les turbines sont à l'arrêt. L'eau du déversoir rejoint alors le Doubs via la cascade du Fourpéret haute de 27 m.

Couverture photovoltaïque du complexe intercommunal « Les Vallières »

Le projet initié en 2019 par la commune de Labergement-Sainte-Marie avait été confié au SIEL pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Par décision du conseil municipal, le Syndicat a été désigné maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet.

Le pan de toit du bâtiment orienté au sud offrait un réel potentiel pour une production d'électricité décarbonée, d'autant qu'en 2020, le premier tracker biface Lumioo était installé à proximité à titre de démonstrateur.

Ce sont donc 223 panneaux photovoltaïques de dernière génération qui ont été posés et raccordés cet été avec une garantie de productivité proche de 85 % après 25 ans d'utilisation.

La surface occupée par les panneaux représente environ 425 m². Le démarrage des travaux a été retardé par les difficultés d'approvisionnement des matériels et des onduleurs en particulier, dues à une carence mondiale de semi-conducteurs. L'installation est opérationnelle depuis fin octobre.



Pose et raccordement des panneaux photovoltaïques

La puissance installée est de 86 kWc et la production annuelle est évaluée à près de 91 000 kWh, soit la consommation en électricité hors chauffage de 74 personnes.

L'électricité produite est injectée directement dans le réseau basse tension du SIEL, une redevance sera versée à la commune au prorata des kWh générés. À l'heure où les prix de l'énergie s'envolent, le circuit court « production-consommation » reste bien le plus pertinent et cette réalisation s'inscrit dans le choix d'une diversification des supports photovoltaïques voulue par le SIEL.

Eclairage public et économies d'énergie

A ce jour, près de 95 % des sources lumineuses du village équipées en technologie sodium (lumière jaune) ont été converties ou remplacées par des Leds. D'une puissance initiale de 150 ou 100 W, ces luminaires ont été respectivement dotés de modules de 53 et de 37 W. De plus, entre 22 h et 5 h, un régulateur permettra d'abaisser encore de moitié la puissance de la lumière émise, générant ainsi une réduction de consommation de près de 82 % par rapport aux lampes d'origine. La durée de vie de ces nouveaux matériels (hors aléa climatique tel que la foudre) est estimée à une vingtaine d'années.

En complément, les artères principales (Rues de la Gare, Lausanne, Mouthe,

Grande Rue et Coude) disposent d'un module activant l'extinction d'un foyer lumineux sur deux à partir de 23 h 30 jusqu'à 6 h du matin.

Au final, la puissance installée du parc de luminaires ainsi que la facture finale de consommation d'électricité devraient être divisées par plus de trois. Cet investissement s'inscrit parfaitement dans le cadre des économies d'énergie et permet également d'assurer une sécurisation à moindre coût du village car l'éclairage public de nuit rassure toujours les citoyens. La technologie nous permet donc de trouver un bon compromis.

A noter : les communes du SIEL bénéficient du TRVé (Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité) pour leurs contrats d'éclairage public, bâtiments, etc. Il en est de même pour les clients particuliers et les petits professionnels. Ces tarifs fixés par l'État bénéficient du « bouclier tarifaire » et ne sont donc pas soumis aux fluctuations du marché. Toutefois, une hausse de 15 % est prévue pour février 2023 (contre près de 120 % en l'absence de cette protection).



*Pose d'un
candélabre
Led au
Fuverat*

Une réalisation originale pour marquer les 125 ans du SIEL



Le jet d'eau du Fourpéret

Le Syndicat intercommunal d'électricité de Labergement-Sainte-Marie (SIEL) a été fondé en 1897 et compte 10 communes adhérentes. Lors de sa dernière assemblée générale, le Comité, attaché à son Histoire avait validé le principe de marquer ce passage symbolique ; restait à savoir comment le concrétiser.

Sur proposition de Pierre-Albert Vionnet, quelques pierres de taille en bon état de conservation ont été récupérées lors de la déconstruction de la chambre d'équilibre. La réalisation d'un petit bassin octogonal entre le canal de fuite et la rivière a permis de les mettre en valeur.

Un piquage réalisé sur une dérivation de la conduite forcée qui alimente les turbines achemine l'eau sous pression jusqu'à l'ouvrage au centre duquel jaillit une gracieuse gerbe d'une vingtaine de mètres de hauteur. Une vanne permet de réguler manuellement le débit du jet.

Aucune pompe ni surpresseur ne sont donc nécessaires pour faire fonctionner le système puisque l'on mesure une différence de niveau de près 30 m entre le barrage et la fontaine. L'eau s'écoule donc par gravité selon le principe des vases communicants puis retourne à la rivière. Cette réalisation originale et dynamique ravit déjà les clients et les visiteurs de passage.

Articles des pages 6, 7 et 8 (jet d'eau) rédigés par Pierre-Albert Vionnet, directeur du SIEL

Entretien du cimetière

Le conseil municipal du 10 novembre dernier a décidé de proposer aux Abergéurs (-euses) un nouveau service pour les aider à entretenir les sépultures. Moyennant un forfait de 50 euros par sépulture, les agents communaux pourraient effectuer entretien, brossage, rinçage et séchage du monument funéraire. Les modalités de ce service vous seront précisées ultérieurement afin d'en permettre une bonne organisation.



Bibliothèque de Malbuisson

La bibliothèque de Malbuisson est ouverte toute l'année et accessible gratuitement pour les Abergéurs et Abergéuses. Elle se situe dans l'enceinte de l'école, derrière la mairie.

| | |
|----------|---------------------|
| Lundi | : 10 h 30 - 11 h 30 |
| Mercredi | : 17 h 00 - 18 h 30 |
| Vendredi | : 17 h 30 - 18 h 30 |
| Samedi | : 10 h 00 - 11 h 30 |

Les ouvrages proposés au public sont au nombre de 6 869 livres de fonds propres : 3 465 adultes et 3 404 enfants auxquels s'ajoutent 1 165 livres prêtés par la Médiathèque Départementale du Doubs, ceux-ci étant renouvelés deux fois par an.

Les écoles sont accueillies par classe et par groupe les mardis et vendredis matin de 9 h à 11 h.

Trois bénévoles se relaient toute l'année pour permettre à ce lieu de culture de fonctionner et de répondre aux attentes du public.

Les dernières nouvelles du PÉRISCOLAIRE...

Comme annoncé l'année dernière lors d'un précédent bulletin, les besoins évoluent. C'est pourquoi notre péricolaire a changé quelque peu son mode de fonctionnement.

Les enfants sont accueillis, dès 7 h 15, dans la salle des Meules située à l'étage des Vallières, un espace exclusivement réservé aux jeux, bricolages, lectures....

La salle du bas n'est désormais utilisée que pour les repas, permettant ainsi une meilleure organisation et optimisation de l'espace.



L'équipe a pu enfin s'enrichir, permettant ainsi d'accueillir 50 enfants le midi contre 34 l'année dernière. Petits et grands se réjouissent de cette nouvelle organisation.

Le prix du repas n'a malheureusement pas échappé à l'inflation. Néanmoins, il a été décidé de ne pas répercuter cette augmentation sur le prix facturé aux parents pour cette année.

L'accueil de loisirs se met gentiment en place, offrant un accueil pour 20 enfants pendant les périodes des vacances scolaires suivantes :

31/10/2022 au 04/11/2022

13/02/2023 au 19/02/2023

17/04/2023 au 23/04/2023

10/07/2023 au 21/07/2023

21/08/2023 au 31/08/2023

La fréquentation de la première période a été un peu timide. Nous envisageons donc d'ouvrir aux plus petits pour permettre, notamment, aux fratries d'être réunies. Nous pourrions ainsi accueillir 8 enfants de 3 à 6 ans et 12 de 6 à 12 ans.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du péricolaire : **06 86 31 14 37**

pelabergement@fedes25.admr.org

Nous sommes bien conscients des problématiques de garde et restons vigilants et à l'écoute pour répondre au mieux aux besoins.

Une nouvelle entreprise...



Depuis le 1er septembre 2022, Paradis d'Eden, une micro-entreprise spécialisée dans la confection artisanale de bougies et fondants parfumés a ouvert ses portes, 30 Avenue de la Gare à Labergement-Sainte-Marie.

Les produits (bougies, fondants, confrets...) sont totalement fabriqués de manière artisanale. Il est important d'ajouter que ce sont des produits français et locaux.

Ils sont pensés, emballés et décorés avec soin.

Priscillia a choisi de travailler avec des produits naturels telle que la cire de soja, garantie sans OGM, ni pesticides.

Les parfums sont conçus par un maître parfumeur de la ville de Grasse sans CMR (produits non cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction).

Les mèches sont en coton et fibres de lin ou en bois de hêtre français.



C'est quoi un Jardin Partagé ?

Il s'agit d'un jardin géré et animé par les habitants du village. Ils s'y retrouvent pour cultiver les légumes, herbes aromatiques, fruits et fleurs.

Il permet de développer l'agriculture locale et aussi de faire des rencontres.



Ce concept encourage au partage, à la courtoisie, à la solidarité.

Il permet aussi de faire profiter d'un bout de verdure à tous ceux qui n'ont pas de jardin.



Au printemps, situé Grande Rue, un premier jardin partagé a vu le jour sur notre village. Quelques jardinières et jardiniers y ont cultivé pommes de terre, poireaux, potirons etc.

Une petite partie du jardin a fait la joie des enfants de l'école Sainte-Jeanne-Antide.

Chaque année, à partir du 1er Janvier, l'inscription gratuite en Mairie est obligatoire (limitée à 8 personnes) ainsi que l'adhésion au règlement intérieur.

Témoignages



"C'est une très belle expérience, merci à la municipalité d'avoir créé cet endroit.

Je suis très contente de mes premières récoltes : salades, poireaux, pommes de terre, courges.

Et merci aux conseillères d'être venues aider à désherber et planter de jolies fleurs."

Frédérique



A l'école Sainte-Jeanne-Antide, depuis avril 2022, nous proposons aux élèves demi-pensionnaires du primaire et du collège de jardiner.

Cette activité a lieu pendant la pause de midi sur une partie du terrain des jardins partagés de la commune.

Cette année, nous avons cultivé des pommes de terre, des poireaux, des choux et des fleurs. De plus en plus d'élèves s'investissent et sont enthousiastes de travailler la terre ensemble.

Cet automne, nous avons récolté les légumes et nous les avons dégustés lors de collations. Les enfants cueillent aussi des fleurs pour en faire de jolis bouquets qui embellissent le hall d'entrée de l'établissement.

Cette animation plaît aux jeunes et nous souhaitons la réitérer au printemps prochain.

Mme Damnon, enseignante CM2

"On a épluché les légumes du jardin, on les a faits cuire puis on a mangé : c'était fantastique !"

Ynesse , élève



Infos... Infos... Infos...

Mairie

Le secrétariat de Mairie vous accueille

du lundi au samedi
de 10 h à 12 h
et les mardis et jeudis
de 16 h à 18 h

Tel : **03 81 69 32 05**

mairie.labergement@gmail.com

**Fermetures exceptionnelles
le 26 décembre et
les 2, 3 et 4 janvier 2023**

Déchèterie

Horaires d'hiver : 1^{er} novembre - 31 mars

Lundi : 13 h 30 - 17 h 15
Mardi : *fermé*
Mercredi : 9 h 00 - 11 h 45
13 h 30 - 17 h 15
Jeudi : 13 h 30 - 17 h 15
Vendredi : 13 h 30 - 17 h 15
Samedi : 9 h 00 - 11 h 45
13 h 30 - 17 h 15

Vignette obligatoire
à retirer en Mairie

Pour faire face aux tensions prévisibles sur l'approvisionnement en électricité, l'intensité de l'éclairage public est réduite de 22 h à 5 h. Exceptionnellement cet hiver, les illuminations de Noël ont été limitées au centre du village. Ceci s'ajoute à la réduction des plages d'éclairage des monuments et au travail effectué sur l'éclairage LED. (p. 7)
Merci de votre compréhension.

Agence postale

L'agence postale
est à votre disposition
dans les locaux de la Mairie :

**lundi, mardi, samedi
de 8 h 30 à 11 h 30
et le jeudi de 15 h à 18 h**

**Fermetures exceptionnelles
le 26 décembre et
les 2, 3 et 4 janvier 2023**

Cérémonies

Les cérémonies commémoratives des armistices auront désormais lieu tous les ans :

**les 8 mai à 10 h
les 11 novembre à 11 h**

Rendez-vous devant l'église

Don du sang

Jeudi **12 janvier 2023**
Jeudi **16 mars 2023**
Jeudi **11 mai 2023**

Salle des Vallières
de 16 h à 19 h 30

Pour toute info
et prise de RDV
connectez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr

État civil

2^{ème} semestre 2022

Naissances :

| | |
|--------------|--------------------------------|
| 08 juillet | Balandier Watrin Anaé et Isaac |
| 17 juillet | Pagnier Turret Ezio |
| 17 août | Boulesteix Sacha |
| 15 septembre | Leite Théa |
| 23 septembre | Biston Mina |
| 16 octobre | Bertin Simon |

Décès :

| | |
|--------------|-------------------|
| 03 juillet | Renaud Françoise |
| 06 septembre | Bruetz André |
| 24 octobre | Hurte Jean |
| 30 octobre | Cleuet Christophe |
| 06 novembre | Royet Jean |
| 12 novembre | Robbe Marie-Rose |

Mariage :

10 septembre Guillemaut Laëtitia et Briot Johann

Nos anciens

Anniversaire :

M. Énéa Magnani a été fêté le 20 novembre à l'occasion de ses 90 ans.

En cette fin d'année, la municipalité offre 72 paniers garnis au plus de 75 ans.

Bibliothèque

La bibliothèque de Malbuisson est ouverte toute l'année et accessible gratuitement pour les Abergueurs et Abergueuses.

Lundi : 10 h 30 - 11 h 30
Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h 00 - 11 h 30

(voir plus de détails en bas de page 8)

Imprimé par nos soins